

# La Bourse au Permis de Conduire

En mettant en place des aides financières ou des services à destination des Marquettois, **la Ville fait le choix d'accompagner les projets personnels, d'encourager les initiatives, de soutenir ceux qui en ont besoin.** Bourse aux projets pour les jeunes, accompagnement dans les demandes d'aides auprès des partenaires, mise en place d'un service web de mise en relation solidaire (SPOT)... sont autant d'exemples qui sont aujourd'hui complétés par un nouveau dispositif : la bourse au permis de conduire.

La possession du permis de conduire constitue aujourd'hui un atout incontestable pour toute recherche d'emploi. Souvent exigée de la part des recruteurs, la feuille rose joue très souvent en faveur des candidats à l'embauche. Elle facilite également l'accès aux formations, aux études...

**La formation à la conduite nécessitant des moyens financiers non négligeables, la Ville de Marquette propose désormais une subvention de 750€ aux candidats répondant aux critères d'obtention.**

Les critères d'admissibilité du dossier :

- Avoir une situation sociale, professionnelle et scolaire visant l'insertion
- Avoir un projet, une motivation dans laquelle s'inscrit le besoin de passer le permis de conduire
- Signer une charte dans laquelle vous vous engagez à plusieurs obligations.

[Téléchargez ici le dossier de candidature](#)

**La prochaine commission se déroulera en juin 2012.**